

Plan ministériel

Commission d'examen des plaintes
concernant la police militaire du
Canada

2019-2020

L'honorable Harjit S. Sajjan
Ministre de la Défense nationale

Table des matières

Message de la présidente	1
Aperçu de nos plans et contexte opérationnel	3
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite	5
Responsabilités essentielles.....	5
Surveillance indépendante de la police militaire	5
Description	5
Faits saillants de la planification	5
Services internes	9
Description	9
Faits saillants de la planification	10
Dépenses et ressources humaines.....	11
Dépenses prévues.....	11
Ressources humaines prévues	12
Budget des dépenses par crédit voté	12
État des résultats condensé prospectif.....	12
Renseignements complémentaires	15
Renseignements ministériels	15
Profil organisationnel.....	15
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	15
Cadre de présentation de rapports	16
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	17
Tableaux de renseignements supplémentaires	17
Dépenses fiscales fédérales.....	17
Coordonnées de l'organisation	17
Annexe : définitions	19
Notes en fin d'ouvrage.....	23

Message de la présidente

Je suis heureuse de présenter le Plan ministériel de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada (CPPM) pour 2019-2020.

Au cours de l'année financière à venir, nous continuerons de suivre et d'examiner les plaintes afin que les policiers militaires observent les normes de conduite les plus rigoureuses dans l'exercice de leurs fonctions policières et que l'intégrité des enquêtes de la police militaire soit respectée. Ce faisant, nous continuerons d'examiner régulièrement les processus et les lignes directrices en matière d'enquête afin d'accroître de façon continue la rapidité, l'efficacité et l'équité du processus de traitement des plaintes.

Pour mener à bien notre mandat de contrôle tel que le Parlement l'a prévu, nous devons avoir un accès opportun aux renseignements essentiels dont nous avons besoin afin de surveiller les plaintes et d'enquêter à leur sujet.

Notre capacité de traiter des plaintes mettant en jeu des renseignements sensibles, et ce, de manière crédible et plus efficiente au sens du temps et des ressources, serait nettement améliorée si nous étions une « entité désignée » en vertu de l'annexe à l'article 38 de la *Loi sur la preuve au Canada*. L'autre option est une contestation chronophage auprès de la Cour fédérale. Par conséquent, la CPPM aura pour priorité au cours de la prochaine année de travailler à la fois sur le plan intraministériel et sur le plan interministériel pour que ce changement se concrétise.

Nous continuerons également de collaborer avec les Forces armées canadiennes (FAC), par l'intermédiaire du programme de sensibilisation de la CPPM, lequel est essentiel à l'établissement de liens avec la police militaire, la communauté qu'elle sert et le grand public.

Enfin, les employés de la CPPM constituent la plus grande ressource de notre organisation, et nous continuerons de favoriser un milieu de travail sain, respectueux et solidaire et exempt de harcèlement. Pour ce faire, nous aurons recours à des séminaires de sensibilisation ainsi qu'à des ressources et à des outils mis à la disposition des employés pour qu'ils puissent s'aider ou aider les autres.

Hilary C. McCormack, LL.B.
Membre du Litigation Counsel of America
Présidente



Aperçu de nos plans et contexte opérationnel

Amélioration de l'efficiencia et de l'efficacité du processus de règlement des plaintes : La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada continue d'examiner régulièrement les processus et les lignes directrices en matière d'enquête afin d'accroître de façon continue la rapidité du règlement des plaintes ainsi que d'améliorer l'efficacité et l'équité du processus de traitement des plaintes.

Chercher à être ajoutée à l'annexe des entités désignées : La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada (CPPM) continuera de collaborer avec ses partenaires de portefeuille ainsi que sur le plan intragouvernemental afin de corriger l'absence irrégulière de la CPPM à titre d'entité désignée dans l'annexe de la *Loi sur la preuve au Canada* (LPC).

Continuer le programme de sensibilisation de la CPPM : La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada continue de travailler en collaboration avec le Grand Prévôt des Forces canadiennes, les bases à la grandeur du Canada et l'École de la Police militaire des Forces canadiennes dans le but de cibler des groupes précis et d'offrir une présentation davantage interactive aux policiers militaires supérieurs.

Promouvoir un effectif dont le rendement est élevé et le perfectionnement en leadership : La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada continue d'offrir à ses employés diverses occasions d'apprentissage, de croissance professionnelle et de perfectionnement en leadership grâce à l'enseignement traditionnel et à des activités comme la formation en ligne. En collaboration avec les employés, mettre en œuvre le plan d'action relatif au SAFF et surveiller les progrès réalisés dans les domaines suivants : perfectionnement des employés, innovation et initiative, et valeurs et éthique.

Continuer de promouvoir le bien-être mental en milieu de travail : La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada continue de promouvoir le bien-être mental et le respect en milieu de travail grâce à des interactions positives avec les employés dans le cadre de réunions et d'activités de sensibilisation sur la santé mentale.

La diversité constitue la force de la CPPM : La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada poursuit son engagement de créer un environnement de travail diversifié, en faisant la promotion de la diversité et de l'inclusion et en offrant un environnement accueillant pour les employés des différents groupes visés par l'équité et de différentes religions,

y compris les membres des communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, intersexuelles, queers et bispirituelles (LGBTQ2).

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilités essentielles

Surveillance indépendante de la police militaire

Description

Promeut et assure les plus hautes normes de conduite de la Police militaire dans le cadre des fonctions policières, et dissuade toute ingérence dans les enquêtes de la Police militaire, grâce à des examens, des enquêtes et des audiences indépendants et impartiaux qui lui permettent de formuler des conclusions et des recommandations solides.

Faits saillants de la planification

Au cours de l'année financière 2019-2020, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada s'engage à faire ce qui suit :

- continuer de travailler en collaboration avec le Grand Prévôt des Forces canadiennes (GPFC), le commandant adjoint du Groupe de la Police militaire des Forces canadiennes (Gp PM FC) et d'autres membres supérieurs de la police militaire pour favoriser un milieu propice à l'acceptation et à la mise en œuvre de ses recommandations. Ce travail comprend la réunion semestrielle de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada – Grand prévôt des Forces canadiennes pour discuter des enjeux et processus généraux, des discussions continues au niveau de travail pour résoudre les problèmes propres aux dossiers et du Programme de sensibilisation. Ces réunions assurent que la police militaire, sa chaîne de commandement et la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada conservent une compréhension mutuelle des rôles, des mandats et des questions pertinentes;
- continuer de perfectionner la planification et la réalisation de ses enquêtes, en cherchant particulièrement à améliorer la rapidité d'exécution et à s'assurer d'affecter les ressources pertinentes aux dossiers en fonction de leur complexité en vue de mieux harmoniser les ressources et la structure organisationnelle pour répondre et régler rapidement les plaintes;
- viser à être ajoutée au calendrier des entités désignées en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*, ce qui permettrait à la CPPM de recevoir des dossiers contenant des renseignements sensibles relatifs aux affaires internationales ou encore à la défense ou à la sécurité nationale sans avoir à amorcer des procédures lourdes et fastidieuses devant la Cour fédérale;

- maintenir et augmenter le bassin récemment établi des enquêteurs contractuels de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada en mettant l'accent sur l'augmentation de sa diversité et de ses compétences, afin de s'assurer de détenir l'expertise nécessaire pour enquêter sur un large éventail de plaintes, y compris celles comportant des allégations d'agression sexuelle. En outre, une augmentation de la disponibilité des enquêteurs permettrait à la CPPM de faire avancer les enquêtes plus rapidement.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Les rapports finaux présentent des recommandations et des résultats judiciaires, et ils sont communiqués en temps opportun.	Pourcentage de recommandations résultant des enquêtes menées sur des plaintes liées à la conduite ou à l'ingérence est accepté par l'autorité responsable du ministère de la Défense nationale (habituellement le Grand Prévôt des Forces canadiennes).	70 %	31 mars 2019	Sans objet*	Sans objet*	Sans objet*
	Pourcentage de décisions finales qui ne sont pas annulées à la suite d'un contrôle judiciaire.	70 %	31 mars 2019	Sans objet*	Sans objet*	Sans objet*
	Pourcentage des conclusions et des recommandations formulées dans les 18 mois suivant une affaire n'étant pas	70 %	31 mars 2019	Sans objet*	Sans objet*	Sans objet*

	d'intérêt public, à partir du moment où la preuve a essentiellement été communiquée jusqu'à la délivrance du rapport provisoire. On admet que cet indicateur peut ne pas s'appliquer dans certaines causes d'une complexité exceptionnelles.					
Les demandes d'information concernant des dossiers relatifs à des plaintes sont traitées en temps opportun.	Pourcentage des demandes d'information auxquelles on donne une réponse initiale dans les 48 heures.	95 %	31 mars 2019	Sans objet*	Sans objet*	Sans objet*
La police militaire et le public ont accès à des informations à jour sur les questions traitées par la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada.	Mises à jour trimestrielles du site Web contenant les conclusions et les recommandations de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, au moyen d'un résumé des affaires et des rapports finaux de la Commission dans le cas des	4	31 mars 2019	Sans objet*	Sans objet*	Sans objet*

	affaires d'intérêt public.					
	Nombre d'activités ou de présentations de sensibilisation tenues au sujet du mandat, des rôles et des responsabilités de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada.	6	31 mars 2019	Sans objet*	Sans objet*	Sans objet*
	Pourcentage de présentations à des parties prenantes ou à des groupes cibles qui ont été accueillies favorablement.	70 %	31 mars 2019	Sans objet*	Sans objet*	Sans objet*

* La CPPM a identifié des nouveaux indicateurs pour 2018-2019 et a commencé à les mesurer à compter du 1^{er} avril 2018.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
2 915 308	2 915 308	2 915 308	2 915 308

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
15	15	15

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).ⁱ

Services internes

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
1 841 624	1 841 624	1 841 624	1 841 624

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
14	14	14

Faits saillants de la planification

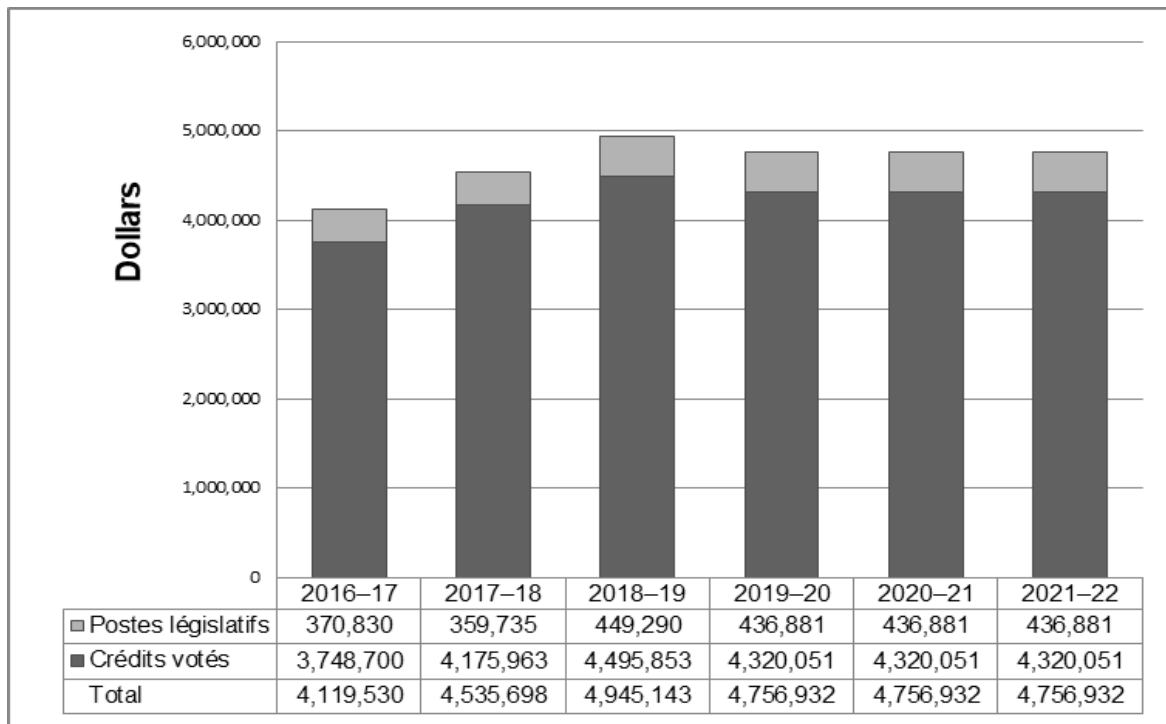
Au cours de l'année financière 2019-2020, la CPPM s'engage à faire ce qui suit :

- Poursuivre le programme de sensibilisation de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire pour accroître la sensibilisation à son mandat et à ses activités dans les deux langues officielles et donner suite aux questions et aux préoccupations liées au processus de traitement des plaintes afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation dans le cadre du processus de traitement des plaintes.
- Élaborer un nouveau plan de sécurité du Ministère et plan de continuité des opérations de sorte qu'il soit arrimé à la nouvelle politique du gouvernement sur la sécurité.
- Continuer de promouvoir un environnement de travail exempt de harcèlement et apporter les changements au *Code canadien du travail* concernant la prévention et les enquêtes sur le harcèlement et la violence au travail.
- Mettre en œuvre le plan de gestion des actifs de la technologie de l'information afin d'assurer une utilisation efficace des ressources.
- Continuer de promouvoir les mesures de diversité et d'inclusion dans les stratégies et les pratiques d'embauche et de recrutement de la CPPM et créer un espace sûr pour les employés des différents groupes visés par l'équité et de différentes religions ainsi que pour les membres des communautés LGBTQ2.
- Achever la migration des dossiers de services ministériels vers le nouveau Système de gestion électronique des documents et des dossiers (SGEDD) afin d'améliorer la gestion efficace et continue de l'information à la CPPM.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère



Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2017-2018	Prévisions des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Surveillance indépendante de la police militaire	2 056 958	2 465 292	3 072 936	2 915 308	2 915 308	2 915 308	2 915 308
Total partiel	2 056 958	2 465 292	3 072 936	2 915 308	2 915 308	2 915 308	2 915 308
Services internes	2 062 572	2 070 406	1 872 207	1 841 624	1 841 624	1 841 624	1 841 624
Total	4 119 530	4 535 698	4 945 143	4 756 932	4 756 932	4 756 932	4 756 932

L'augmentation globale des dépenses depuis 2016-2017 est principalement attribuable à deux enquêtes d'intérêt public en cours et à une augmentation du nombre de dossiers complexes. Un autre facteur important en 2018-2019 concerne les autres dépenses salariales relatives aux paiements rétroactifs, à la suite de la signature des conventions collectives. On s'attend à ce que cette tendance se poursuive au cours de la présente année financière, puisque la complexité des enquêtes sur les plaintes est toujours en hausse et que les dépenses salariales continuent d'augmenter tant à cause de la signature d'autres conventions collectives qu'en raison de la pleine dotation de la CPPM. Les dépenses prévues de la CPPM pour les années à venir sont fondées sur le budget principal des dépenses de 4 756 932 \$.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Prévisions d'équivalents temps plein 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
Surveillance indépendante de la police militaire	10	10	15	15	15	15
Total partiel	10	10	15	15	15	15
Services internes	16	13	14	14	14	14
Total	26	23	29	29	29	29

À la suite de l'examen d'opportunité, la CPPM a renforcé sa fonction de surveillance en réalignant ses ressources pour mieux soutenir sa responsabilité principale. La pleine réalisation de ce réalignement sera effective en 2018-2019 et est reflétée dans les années futures.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2019-2020](#)ⁱⁱ.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues

présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de la CPPM](#).

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020	Écart (résultats prévus pour 2019-2020 moins prévisions des résultats de 2018-2019)
Total des dépenses	5 435 917	5 204 954	(230 963)
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 435 917	5 204 954	(230 963)

Les résultats prévus de la CPPM pour 2019-2020 reflètent les sommes reçues par l'intermédiaire du budget principal des dépenses et ne tiennent pas compte du report du budget de fonctionnement reçu dans le cadre du processus de budget supplémentaire des dépenses. En 2018-2019, la CPPM a reçu 210 397 \$, ce qui explique la majeure partie des écarts courants.

Renseignements complémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Harjit S. Sajjan, Ministre de la Défense nationale

Administrateur général : Hilary C. McCormack, Présidente

Portefeuille ministériel : Portefeuille de la Défense

Instruments habilitants : *Loi sur la défense nationale*ⁱⁱⁱ, Partie IV

Année d'incorporation ou de création : 1998

Autres : Pour plus de renseignements, veuillez visiter le [site Web de la CPPM](#)^{iv}

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de la CPPM](#)

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de la CPPM pour 2019-2020 sont illustrés ci-dessous.

Surveillance indépendante de la Police militaire		Services internes	
Cadre ministériel des résultats	Les rapports finaux présentent des conclusions et des recommandations judiciaires, et sont communiqués en temps opportun.		<p>Pourcentage de recommandations résultant des enquêtes menées sur des plaintes liées à la conduite ou à l'ingérence qui sont acceptées par l'autorité responsable du ministère de la Défense nationale (habituellement le Grand Prévôt des Forces canadiennes).</p> <p>Pourcentage de décisions finales qui ne sont pas annulées à la suite d'un contrôle judiciaire.</p> <p>Pourcentage des conclusions et des recommandations qui ont été émises dans des dossiers qui ne sont pas des dossiers d'intérêt public dans les 18 mois, à partir du moment où la divulgation est largement reçue jusqu'à la publication du rapport provisoire. On admet que cet indicateur peut ne pas s'appliquer dans certains cas exceptionnellement complexes.</p>
	Les demandes d'information concernant des dossiers relatifs à des plaintes sont traitées en temps opportun.		Pourcentage des demandes d'information auxquelles une réponse initiale est fournie dans les 48 heures.
	La Police militaire et le public ont accès à des informations à jour sur les questions traitées par la CPPM.		Mises à jour trimestrielles du site Web contenant les conclusions et les recommandations de la CPPM, au moyen des résumés des dossiers et des rapports finaux de la CPPM dans les dossiers d'intérêt public.
			Nombre d'activités ou de présentations de sensibilisation tenues au sujet du mandat, des rôles et des responsabilités de la CPPM.
			Pourcentage de présentations à des parties prenantes ou à des groupes cibles qui ont été accueillies favorablement.
	Répertoire des programmes	Règlement des plaintes	

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de la CPPM sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^v.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de la CPPM](#)

- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{vi}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Communiquez avec la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Appelez la ligne d'information

613-947-5625; 1-800-632-0566 (numéro sans frais)

Envoyez une télécopie

613-947-5713; 1-877-947-5713 (numéro sans frais)

Envoyez une lettre

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

270, rue Albert, 10^e étage

Ottawa (Ontario) K1P 5G8

Rendez-vous sur place à l'adresse susmentionnée pour un entretien privé. Il est recommandé de fixer un rendez-vous.

Envoyez un courriel
commission@mpcc-cppm.gc.ca

Nota : Nous ne pouvons pas garantir la sécurité des communications électroniques.

Visitez notre site Web
mpcc-cppm.gc.ca

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse ne se limite pas au sexe ou au genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

profil de l'information sur le rendement (Performance Information Profile)

Document présentant les renseignements relatifs au rendement pour chaque programme faisant partie du Répertoire des programmes.

programme (Program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (Program Inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- iii. *Loi sur la défense nationale*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/page-46.html#h-180>
- iv. [site Web de la CPPM](#)
- v. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vi. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>